



CEPRISCA

Assemblée générale du 29 juin 2017

Procès-verbal

Sont présents, dans l'ordre de la liste d'émergence : François Hénot, Rodolphe Bigot, Bertille Ghandour, Hélène Chanteloup, François Mailhé, Georges Fauré, Morgane Daury, Elise Letouzey, Sarah Laval, François Viney, Sophie Pellet, Julien Delayen, Daouda Ngom, Valentin Noisette, Eugénie Clément, Mathilde Hoyer, Myriem Chekhab, Manon Dalle, Emeric Nicolas, Sophie Sédillot, Emmanuel Netter, Cédric Glineur.

Cédric Glineur, directeur, ouvre la séance à 14h. Emmanuel Netter, directeur adjoint, dresse le procès-verbal.

1/ Retour sur le rapport HCERES

Le rapport est bon dans l'ensemble, et la direction proposera des mesures pour améliorer les points qui font l'objet de critiques.

Les relations avec les professionnels ne sont pas assez développées, ni suffisamment mises en évidence. La participation du co-directeur au nouveau « conseil de juridiction » de la Cour d'appel pourrait constituer une opportunité de resserrer les liens.

Les relations internationales doivent également progresser. François Mailhé, qui rejoint l'Université au 1^{er} septembre 2017, a accepté de travailler avec S. Lequette sur ces questions.

Le rythme des colloques doit rester soutenu, et couvrir certains domaines récemment un peu délaissés, comme le droit des affaires.

Des partenariats avec d'autres laboratoires français et étrangers doivent être conclus. A cet égard, Emeric Nicolas propose à cet égard de s'associer avec le CRJ Pothier d'Oréans, dans le cadre de la série de colloques « Face à la norme ». La proposition est adoptée à l'unanimité.

2/ Adhésion à la MESHS

La demande d'adhésion du CEPRISCA à la MESHS a été officiellement présentée par Cédric Glineur à la présidente, Martine Benoît. Les résultats nous seront communiqués prochainement.

3/ Point sur les locaux

Cyril Caux et Sabine Leriche occuperont prochainement un nouveau bureau, plus vaste, aménagé dans la bibliothèque d'économie. Le local libéré pourra être occupé par des chercheurs.

4/ Bilan financier du colloque « l'État en scènes »

Les chiffres sont présentés par Cédric Glineur en sa qualité d'organisateur du colloque. Le coût aura été d'environ 3000 euros, ce qui est très peu eu regard de l'ampleur de l'événement. Des financements extérieurs ont été trouvés, et les déplacements des intervenants ont généralement été pris en charge par leur laboratoire d'appartenance.

5/ Point sur les colloques à venir

- Hélène Chanteloup a proposé d'organiser un événement scientifique pour célébrer les 20 ans du CEPRISCA. Elle dirigera le comité d'organisation et propose de rendre hommage à Nicole Decoopman à cette occasion.

- Elise Letouzey organisera un colloque sur la motivation de la peine au printemps 2018.

6/ Points divers

- Un financement est demandé pour le site du master 2 DPA, qui comporte un parcours recherche et est à ce titre éligible au soutien du laboratoire. Il est accordé à l'unanimité.

- Lors de la réunion de répartition des services ayant précédé l'assemblée générale, Emmanuel Netter a demandé à Mme Laetitia Bonnard-Planck si elle comptait se rendre à la réunion du CEPRISCA. Celle-ci lui a répondu, devant témoins : « jamais ». Emmanuel Netter lui a rappelé qu'elle n'avait jamais participé à une réunion du laboratoire en six ans, et qu'elle n'avait pas déferé à la convocation des membres pour la visite de l'HCERES, sans

même répondre à la direction pour l'en avertir et s'en expliquer. Pour ces raisons, Emmanuel Netter propose au laboratoire d'inscrire l'exclusion de Mme Bonnard-Planck du CEPRISCA à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale. L'intéressée sera avertie et mise en mesure de présenter ses observations. La proposition d'inscription à l'ordre du jour est adoptée à l'unanimité moins deux abstentions.

- Cédric Glineur demande que soit votée une dépense consistant en l'achat d'un store et de deux ventilateurs pour les bureaux. La proposition est acceptée à l'unanimité.

- Plusieurs membres du laboratoire demandent le vote d'une motion protestant contre les délais dans lesquels l'école doctorale a demandé la mise en place des comités de suivi de thèse. La proposition est adoptée à l'unanimité moins deux abstentions.

A 15 heures 20 , la séance est levée.

Fait à Amiens, le 29 juin 2017

Emmanuel Netter